

Journée mondiale de lutte contre le harcèlement scolaire : Infor Jeunes pousse à la parole !

C'est une « *journée mondiale* » qui ne devrait plus exister. Et pourtant, les victimes de harcèlement scolaire sont encore trop nombreuses en 2018. C'est pourquoi ce vendredi 9 novembre sera une fois de plus la *journée mondiale de lutte contre le harcèlement scolaire*. À l'approche de cette date, Infor Jeunes tient à rappeler les signes pour le détecter et donner des outils pour lutter contre ce fléau.

En Belgique, un enfant sur 3 serait victime, de près ou de loin, de harcèlement ou de violence physique ou verbale à l'école : moqueries, humiliations, insultes répétées, violences physiques, ... Il est impératif de mettre cette thématique en avant et d'aider les victimes **ET** les témoins à agir au plus vite car les conséquences du harcèlement scolaire peuvent se révéler dramatiques et, parfois, irréversibles.

Reconnaitre le harcèlement

Plusieurs signes peuvent permettre de repérer le harcèlement, qu'il soit scolaire ou autre. Tout d'abord, les **agressions sont répétées** et s'inscrivent dans la **durée**. Ensuite, un rapport de **domination** peut être observé entre le harceleur et sa victime.

De plus, en conséquence à ces agressions à répétition, les victimes de harcèlement sont susceptibles de développer une série de **troubles psychosociaux**, qui peuvent s'exprimer physiquement et, par conséquent, être repérés : maux de ventres, migraines, angoisses, scarifications et comportements à risque pouvant aller parfois jusqu'à des tentatives de suicide.

Les victimes collatérales

Les victimes directes de harcèlement ne sont pas forcément les seules à souffrir en silence. En effet, **les témoins** du harcèlement peuvent, eux aussi, être accablés par cette situation. Ils ressentent une anxiété latente car ils craignent de devenir à leur tour la cible du harcèlement. À cette angoisse s'ajoute le sentiment de culpabilité d'avoir fermé les yeux et de ne pas avoir agi.

Parler, parler, parler...

La première chose à faire est de pousser la victime ou les témoins à **parler**. Parler à leurs parents, proches ou professeurs... Si le harcèlement est dénoncé, l'école pourra prendre des mesures : éloigner la victime et le harceleur dans la classe, faire en sorte que ceux-ci ne travaillent pas ensemble lors de travaux de groupe, exclure le harceleur, etc.

Cyber-harcèlement : quand les agressions continuent après l'école

Avec l'explosion d'Internet, une nouvelle forme de harcèlement est apparue ; encore plus vicieuse et dangereuse : **le cyber-harcèlement**. Il s'agit de harcèlement en ligne, par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication comme les réseaux sociaux, les forums, les chats, les jeux en ligne, les SMS, etc.

Ce type de harcèlement est encore plus lourd pour la victime dans le sens où cela ne s'arrête pas après avoir quitté les murs de l'école. La victime se retrouve alors harcelée chez elle ou ailleurs, à tout moment de la journée, par écrans interposés et parfois, selon le canal utilisé, par un harceleur anonyme.

Des outils à disposition

À qui en parler ? Vers qui se tourner si je suis victime ou témoin ? Qu'il s'agisse de harcèlement scolaire ou de cyber-harcèlement, plusieurs pistes sont possibles :

- Les centres Infor Jeunes : www.inforjeunes.be ;
- 103, Numéro Service Ecoute-Enfants de la FWB (gratuit et anonyme) ;
- Les centres P.M.S. de l'école ;
- Les A.M.O. (Services d'aide en milieu ouvert) ;
- Les plannings familiaux ;
- Child Focus ;
- Les SDJ (Services droit des jeunes) ;
- Et dans les cas les plus extrêmes, la victime peut également déposer une plainte auprès de la Police.

Infor Jeunes dans les écoles

Certains centres Infor Jeunes proposent des animations sur la thématique du harcèlement scolaire. Quoi de mieux que de sensibiliser les jeunes à cette thématique dans l'endroit même où ils sont peut-être victimes ou témoins de harcèlement ? Nous invitons donc les professeurs à contacter [le centre Infor Jeunes le plus proche de chez eux](#) afin de se renseigner sur les possibilités d'animations de celui-ci.



Contact presse
Adeline DUJARDIN
081.980.820 / 0479.309.008

Infor Jeunes

Avec plus de 40 ans d'expertise, le réseau Infor Jeunes regroupe 15 centres d'information jeunesse et une série de permanences d'information jeunesse décentralisées répartis sur toute la Wallonie. Sa mission ? Offrir aux jeunes une information gratuite, libre d'accès et sans condition, sur des thématiques qui les préoccupent (droits aux allocations, job étudiant, mobilité internationale, enseignement, emploi, logement, etc.). Plus d'infos ? www.inforjeunes.be